



LETTRE D'INFORMATION - Novembre 2023

LETTRE D'INFORMATION - Novembre 2023

Madame, Monsieur, Chers Membres,

AGENDA - AG 2023

Votre Comité s'est réuni le 02 novembre. Il a fixé la date de notre **prochaine AG 2023 au Samedi 1^{er} Avril 2023** (non ce n'est pas un poisson ...) donc le samedi des Rameaux. Ainsi la prochaine AG reprend la coutume établie d'en fixer la date au week-end précédant Pâques. L'invitation officielle vous parviendra quelques semaines avant la date prévue.

NOUVELLE RESPONSABLE DE L'OFFICE DU TOURISME

Nous souhaitons la bienvenue et plein succès à Madame Jessica Monnet qui a pris ses fonctions le 2 octobre dernier. Une délégation du comité l'a rencontrée en compagnie du Conseiller communal Christian Roduit en charge du Tourisme.

Les tâches dévolues à Madame Monnet sont nombreuses et les défis à relever importants. Nous ne mentionnerons que la mobilisation des acteurs économiques locaux, dont nous faisons partie, pour participer ensemble au développement d'Ovronnaz. Il s'agit en quelque sorte de la succession de la Société de Développement d'Ovronnaz (SDO) mise en sommeil depuis plusieurs années.

Jessica est à la recherche de volontaires disponibles pour développer des activités en plaine et en station. Les détails ci-après. Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à contacter Jessica.

L'Office du Tourisme d'Ovronnaz, Téléovronnaz et Thermalp, les Bains d'Ovronnaz partagent le même site internet : <https://www.ovronnaz.ch>

Pour voir en direct les **Webcams** de **Téléovronnaz** et du Restaurant **La Promenade**, c'est ici : <https://www.ovronnaz.ch/webcams/>

Vous y verrez les premières neiges tombées cette nuit. Préparez vos skis" !

TELEOVRONNAZ

APEROvronnaz étant nouvel actionnaire de la société, deux membres du comité ont assisté à l'AG annuelle qui s'est tenue le 28 novembre 2022 aux Bains.

La société se porte bien, vous trouverez le rapport annuel du Président du Conseil d'administration ci-dessous.

Grâce à une gestion très efficace et une météo très favorable au cours des derniers mois, la société est en bonne santé économique et peut poursuivre sereinement sa modernisation.

La construction du nouveau télésiège 4 places de Petit Pré est achevée, l'installation devrait être mis en service dans le courant de décembre. Quelques photos ici:

<https://www.ovronnaz.ch/modernisation-domaine-skiable/>

Prochaine étape : la réalisation finale des transformations du restaurant de Jorasse.

Quelques appréhensions en ce qui concerne le prix et l'alimentation électrique au cours de l'hiver prochain.

COMMUNE DE LEYTRON

Pour être informé sur votre téléphone mobile des messages de la commune de Leytron, tel que les questions d'alimentation en eau potable, les autorisations de construire et bien d'autres informations générales, utilisez l' **APPLICATION MOBILE MEGAPHONE** à télécharger sur votre téléphone depuis Apple Store ou Google Play Store (nom: **Leytron – Ovronnaz**), ou l'obtenir directement en scannant ce QR-Code, à l'aide de l'appareil photo de votre téléphone.



Chères et Chers Membres, nous vous souhaitons une belle saison d'hiver bien enneigée !

Au nom de votre Comité, Charly Teuscher

Ci-dessous :

- Appel à volontaires
- Rapport annuel 2021-2022 Téléovronnaz



Recherche d'animateurs

Nous recherchons des **animateurs** afin de participer à la vie de la commune, que cela soit en plaine ou sur les hauteurs. Afin de dynamiser notre offre, nous aimerions connaître vos talents et compétences. Le but ? Concevoir des animations et événements ponctuels sur la commune grâce à ce qui fait sa force : ses citoyens.

Vous avez des talents ou des compétences et vous aimeriez animer des activités sans vous engager sur le long terme, vous êtes les bienvenus !



Quelques exemples :

- Professeurs d'une discipline (danse, théâtre etc.)
- Maquilleurs/euses
- Joueurs d'instrument (Hang, guitare, chant, etc.) pour initiation.
- Guides ou accompagnateurs qui souhaitent apparaître sur notre site internet ovronnaz.ch
- Babysitteurs et nounous qui souhaitent apparaître sur notre site internet ovronnaz.ch
- Etc. (toute proposition est la bienvenue.)

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous écrire par courriel info@ovronnaz.ch ou nous appeler directement au 027/306 42 10.

Jessica Monnet
Responsable Tourisme et Promotion économique

Leytron, octobre 2022

3 RAPPORT DE GESTION

3.1 INTRODUCTION

L'exercice se déroulant du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022 a permis à Téléovronnaz SA, à l'instar des autres entreprises de la branche, de retrouver un niveau de fréquentation très élevé, proche de celui réalisé durant les meilleures périodes. En résumé, les chiffres globaux sont très bons, mais l'année est à considérer comme unique.

Cette situation est due essentiellement à la combinaison de deux facteurs déterminants, à savoir les limitations de voyages internationaux imposées par la pandémie et surtout les conditions météorologiques quasi idéales durant toute la saison d'hiver.

L'année 2021/2022 en résumé :

Ch. affaires « transports »	4'057'216.-	+19.32%
Ch. affaires « restaurant »	1'669'784.-	+91.35%
Chiffre d'affaires total	5'727'001.-	+34.03%
Journées-skieurs (hiver)	129'964	+18.91%
Premiers passages (été)	41'625	+0.33%
Résultat opérationnel (EBITDA)	1'934'563.-	+73.46%
Cash-flow	1'802'246.-	+32.29%

Dans ce contexte, les performances financières sont excellentes et sont en lien avec la forte augmentation du chiffre d'affaires mais également avec la maîtrise des charges.

Sur le plan des investissements, durant l'année écoulée Téléovronnaz SA a pu finaliser les procédures administratives et financières pour démarrer l'ambitieux projet de réaménagement du domaine skiable dont la construction du nouveau télésiège de Petit Pré est la pièce maîtresse.

3.2 EXPLOITATION

3.2.1 Saison d'été et automne 2021

Avec des conditions météorologiques compliquées jusqu'en août (chemins pédestres en altitude encore enneigés jusqu'au début juillet, fréquentes pluies en juillet et août) puis fort heureusement compensées par un automne tout à fait splendide, la fréquentation estivale a enregistré un nouveau record avec 41'625 premières entrées (+0.33%). La barre des 40'000 passages estivaux et automnaux a été une nouvelle fois franchie.

Notre société a largement bénéficié des « effets secondaires » des mesures sanitaires adoptées par les autorités pour contrer la pandémie, la population indigène a majoritairement passé ses vacances en Suisse et les résidents secondaires ont pu profiter de leurs logements.

Le chiffre d'affaires du télésiège dépasse à nouveau le demi-million (CHF 527'785.-, +3%). Le restaurant de Jorasse réalise également un chiffre d'affaires record de CHF 343'096.- (+2.16%) et cela malgré la restriction

d'accès aux seuls détenteurs du pass sanitaire en vigueur à partir de la mi-septembre 2021.

Le chiffre d'affaires global de la saison d'été-automne 2021 a été de CHF 870'882.-, représentant 16% du total annuel. La fréquentation estivale en termes de premières-entrées sur le domaine représente 24% du total.

Toujours très appréciée, l'offre estivale est diversifiée : randonnée pédestre, activités familiales (mini-zoo, trottinettes, place de jeu), relax parc et gastronomie. Cependant notre société continue d'étudier de nouvelles propositions (chemin ludique de Malice et Pagaille, extension de la place de jeu) qui verront le jour dès l'été 2023, si les conditions le permettent.

3.2.2 Saison d'hiver 2021/2022

La saison d'hiver a démarré, à nouveau, dans un contexte d'incertitudes lié, par exemple, à l'éventualité de limiter l'accès aux domaines skiables aux seuls détenteurs du pass sanitaire. Finalement, cette disposition n'a pas été rendue obligatoire et les autres mesures sanitaires sont restées acceptables durant toute la saison.

Fort heureusement, les abondantes chutes de neige de début de décembre ont permis de booster l'ambiance et de lancer la saison de ski avec enthousiasme. En dehors de quelques jours perturbés, pluie jusqu'en haute altitude durant les vacances de Noël, la saison a été marquée par des conditions météorologiques quasi parfaites. Le soleil a été au rendez-vous durant toutes les périodes importantes (vacances scolaires et week-ends) et l'enneigement a toujours été satisfaisant.

La fréquentation du domaine skiable, ouvert du 4 décembre au 18 avril, a été de 129'964 journées-skieurs (+18.91%). Il faut remonter à 2012/2013 pour retrouver une fréquentation supérieure (133'470 journées-skieurs), mais il convient de préciser qu'à l'époque la station générait beaucoup plus de nuitées. Depuis, des agences de location, des hôtels et des colonies pour les groupes ont malheureusement fermé et ceci indépendamment de notre volonté. Dans cette perspective, le résultat de l'hiver passé est donc d'autant plus appréciable.

Le chiffre d'affaires de CHF 3'413'241.- (+22.73%) a profité d'un rééquilibrage avec les entrées générées par les détenteurs du Magic Pass (60% versus 64% l'hiver précédent). Les ventes directes génèrent des recettes moyennes par skieur plus importantes, soit CHF 35.34/jour versus CHF 23.59 pour les clients Magic Pass. Il convient de préciser que le Magic Pass a redistribué un montant supérieur à l'hiver précédent grâce à l'augmentation des ventes de ses abonnements (CHF 1'721'619.-, +21.34%).

Le secteur de la restauration, malgré les complications liées aux mesures imposant le pass sanitaire jusqu'à mi-février 2022, a bénéficié des conditions météorologiques qui ont permis une exploitation optimale des terrasses et des buvettes. Le chiffre d'affaires a atteint CHF 1'277'672.-, incomparable avec l'exercice précédent (restaurants fermés, uniquement service take away). Ce montant représente toutefois un très bon score en

comparaison aux exercices de référence pré-pandémie (CHF 1'293'966.- en 2018/2019).

A relever que la part des buvettes de Petit Pré et de Tsantonnaire est de CHF 229'788.-. Il faut remonter à 2010/2011 pour trouver un chiffre d'affaires supérieur dans ce domaine d'activité.

Au restaurant d'altitude de Jorasse, le jardin d'hiver a été converti en salle avec service à table. Cela correspond à une volonté de diversifier et compléter l'offre de restauration afin de répondre à la demande de nos clients. Cette prestation a ainsi été saluée très positivement par ces derniers. La part de chiffre d'affaires réalisée par ce service représente environ 13% du total du restaurant de Jorasse. Cette offre sera reconduite l'hiver 2022/2023. A noter que cette prestation est également prévue dans l'aménagement final du restaurant de Jorasse avec notamment aussi un nouveau self-service et une nouvelle cuisine.

Malgré le trend favorable de la fréquentation estivale du domaine, la saison de ski reste essentielle à la marche globale des affaires. La part de chiffre d'affaires réalisée en hiver atteint 84% du total. Téléovronnaz SA, avec son programme d'investissements planifiés, souhaite se donner les moyens pour maintenir son attractivité hivernale dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

3.3 RESULTATS D'EXPLOITATION

L'exploitation sur une période sensiblement plus longue (273 jours contre 259 jours l'année précédente) a nécessité des ressources plus importantes (personnel, énergies, etc.). En chiffres absolus, les charges opérationnelles des remontées mécaniques s'élèvent ainsi à CHF 2'518'466.- (+5.95%), mais le ratio diminue de 69.91% à 62.07% du chiffre d'affaires. Ceci signifie ainsi que nos charges sont peu compressibles, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas être réduites davantage de manière significative. A contrario, elles n'augmentent pas non plus de manière proportionnelle si la fréquentation s'améliore. Il s'agit du principe des charges considérées comme fixes.

Le résultat opérationnel (EBITDA) est donc fortement impacté par l'augmentation du chiffre d'affaires et la relative stabilité des charges. Il progresse à CHF 1'538'750.- (+50.39%) et se situe à un ratio très appréciable de 37.93% des recettes.

La réouverture des restaurants induit de manière prévisible une augmentation des charges d'exploitation. Dans ce pan d'activité de Téléovronnaz SA, la part variable des charges (marchandise, personnel) étant significative, les dépenses opérationnelles passent de CHF 780'497.- (2020/2021 avec uniquement service take away en hiver) à CHF 1'273'971.-, mais le ratio par rapport au chiffre d'affaires est en baisse de 89.44% à 76.30%.

Le résultat opérationnel de la restauration (EBITDA) se situe ainsi à CHF 395'812.- (marge brute de 23.70%) et contribue à hauteur de 20% au résultat opérationnel de l'entreprise. Cette activité continue donc d'être également stratégique pour notre société.

Avec des charges générales de l'entreprise stables dans l'ensemble et malgré une baisse logique des recettes extraordinaires (indemnités covid en 2020/2021), les performances en termes de résultat opérationnel se retrouvent également dans le cash-flow (CHF 1'802'246.-, +32.29%), principal indicateur de la santé financière d'une entreprise active dans une branche à forts investissements comme la nôtre. Ce chiffre est considéré comme excellent dans le domaine des remontées mécaniques.

La quasi-totalité du cash-flow a été affectée aux amortissements comptables afin de préparer l'entreprise aux investissements importants prévus pour l'hiver 2022/2023 (env. CHF 7 millions) et de toujours maintenir un bilan sain.

Après amortissements, le bénéfice de l'année 2020/2021 est ainsi de CHF 2'715.-.

3.4 INVESTISSEMENTS

Si la majeure partie des investissements consentis en 2021/2022 (CHF 1'825'234.- sur un total de CHF 2'738'532.-) concerne déjà le projet de réaménagement global du domaine skiable (démarrage des travaux de génie civil du télésiège de Petit Pré, acompte sur la partie électro-mécanique du télésiège, terrassements des nouvelles pistes de liaison), Téléovronnaz SA a également procédé aux interventions d'importance suivantes :

- Remplacement de la commande électrique et de l'entraînement du télésiège du Col (CHF 585'595.-)
- Renforcement et isolation du toit du restaurant de Jorasse (CHF 119'419.-)
- Remplacement d'une première série de canons-ventilateurs et nouvelles perches (CHF 141'211.-)
- Diverses petites interventions (CHF 67'072.-)

La totalité de ces autres interventions a été financée par le free cash-flow. Les travaux préparatoires du réaménagement du domaine skiable ont été couverts par l'augmentation du capital-actions prévue à cet effet.

3.5 PROJETS

Présenté aux actionnaires en 2019, notre projet de réaménagement du domaine skiable a franchi des étapes décisives et est enfin en phase de réalisation (mise en service prévue pour l'hiver 2022/2023) :

1. Télésiège détrayable à 4 places à Petit Pré (en remplacement du télésiège) :
Les autorisations nous sont parvenues en septembre 2021 et les travaux de terrassement et génie civil de la gare aval ont démarré tout de suite.
2. Création des nouvelles pistes d'accès et liaison vers Châtillon (en remplacement du télésiège) :
 - La piste de liaison Jorasse – Châtillon a été réalisée à l'automne 2021 et a été ouverte à la satisfaction générale durant l'hiver 2021/2022 ;
 - Les travaux de construction de la piste de liaison entre le départ de l'ancien télésiège de Châtillon et la Petite Creuse ont démarré à l'automne 2021. Environ la moitié de l'ouvrage a été réalisée. Ils seront poursuivis et terminés durant l'été 2022 ;

- Les démarches administratives compliquées pour obtenir les autorisations pour la piste Col – Châtillon se sont poursuivies durant toute l'année 2021/2022. Une réalisation en vue de l'hiver 2022/2023 reste programmée.

En parallèle aux travaux et conformément à la décision de l'AG extraordinaire de Téléovronnaz SA du 26.6.2020, une première augmentation du capital-actions de CHF 2'022'500.- a été inscrite au Registre du Commerce le 13.12.2021. Au 30.4.2022, le capital-actions de la société est ainsi de CHF 7'022'500.-.

L'objectif idéal de l'augmentation maximale autorisée du capital-actions de CHF 2,5 millions (portant le capital-actions total à CHF 7,5 millions) a été atteint juste après le bouclage des comptes et a été inscrit au Registre du Commerce le 16.5.2022.

Cette augmentation importante et nécessaire du capital a été rendue possible par l'engagement et le soutien d'environ 400 actionnaires qui croient au développement du domaine skiable, de la station, de la région et bien entendu de Téléovronnaz SA. A relever qu'une part très importante du capital (CHF 1'700'000.-) a été souscrite par les Communes de Leytron, Chamoson et Saillon. Le Conseil d'Administration adresse ses plus sincères et chaleureux remerciements à tous les souscripteurs sans lesquels cet ambitieux projet n'aurait pas été possible.

L'été-automne 2022 sera ainsi caractérisé par d'importants chantiers qui dessineront un domaine skiable fortement remanié, plus moderne et plus attractif par rapport à ce qui a été présenté aux actionnaires anciens et nouveaux.

D'autres projets sont également en réflexion tels que notamment le développement continu de l'offre estivale, l'amélioration et la finalisation du restaurant, l'amélioration du baby-lift en station.

3.6 CONCLUSIONS

L'année 2021/2022 a renforcé Téléovronnaz SA et préparé notre société à braver les prochains nombreux défis et incertitudes.

Elle permet ainsi le démarrage serein de notre projet d'envergure, essentiel pour l'avenir du domaine skiable.

Les incertitudes seront une constante dorénavant : évolution de la pandémie, conflits et leurs conséquences, taux de change franc-euro, inflation, pénurie de ressources énergétiques, disponibilité des ressources naturelles, conditions climatiques, tendances touristiques, etc. Les managers d'aujourd'hui et de demain doivent intégrer ces difficultés dans la gestion quotidienne et prospective de leur société.

Au niveau local encore, la pénurie d'offre d'hébergements commerciaux à Ovronnaz reste une préoccupation permanente. A cela s'ajoute la fermeture du Centre sportif cantonal durant plus d'une année pour cause de rénovation et la perte de clientèle y relative pour notre entreprise, surtout pour son activité hivernale. Toutefois, Téléovronnaz SA suit de très près l'évolution de la situation des hébergements commerciaux afin de faciliter les démarches en cours de discussion.

D'autant plus dans un contexte fluctuant et évolutif, le Conseil d'Administration et la direction sont convaincus de la nécessité de maintenir l'attractivité de notre offre et de nos infrastructures sur le plan de la station et de la région dans son ensemble. Pour cette raison, ils s'investissent pleinement et assument leurs responsabilités, notamment en engageant des investissements et en élaborant de nouvelles offres qui se justifient dans une vision de développement pérenne et durable de l'entreprise.

Le succès de Téléovronnaz SA est bien évidemment dépendant du soutien des actionnaires, des autorités publiques, des fournisseurs et des partenaires, mais surtout des cadres, des collaboratrices et des collaborateurs de l'entreprise. Ainsi, le Conseil d'Administration et la direction remercient chaleureusement et sincèrement tous ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et professionnalisme au service de Téléovronnaz SA et surtout de notre fidèle clientèle.

Téléovronnaz SA

Samuel Buchard, Président du Conseil d'Administration

Gianluca Lepori, Directeur

Ovronnaz, septembre 2022